

NOTES DE LECTURE

De Boeck Supérieur | « Mondes en développement »

2018/4 n° 184 | pages 165 à 172

ISSN 0302-3052

ISBN 9782807391949

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2018-4-page-165.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Ekrame BOUBTANE

L'économie de l'immigration

Clermont Ferrand, Collection L'opportune – MSH et FMSH Diffusion,
octobre 2018, 64 pages

Ekrame Boubtane, spécialiste reconnue en macro-économie du développement et économie du travail, nous propose un court ouvrage très didactique qui rétablit certaines vérités et corrige les fausses croyances liées à l'immigration.

Ce fascicule est structuré en trois chapitres. Les deux premiers décrivent les flux migratoires à destination de la France, dans leur perspective historique, puis dans leur diversité aujourd'hui. Le troisième chapitre montre les conséquences économiques de l'immigration.

Dans le premier chapitre, sont rappelées les conditions d'acquisition de la nationalité française et l'importante progression de l'immigration de travail de 1955 à 1975. L'augmentation récente des flux migratoires demeure d'une moindre ampleur, comme l'illustre un des graphiques du chapitre 2. Aujourd'hui, le flux d'entrée représente 0,32% de la population résidant en France ; pour plus de la moitié des femmes et des immigrants provenant majoritairement d'Afrique et plus d'un tiers du Maghreb ; la très grande majorité des immigrants vient en France pour rejoindre leur famille ou pour poursuivre des études. Un point est ensuite réalisé sur les demandeurs d'asile, 0,13 % de la population française, dont un tiers des demandes seulement aboutissent. Enfin, une comparaison avec les autres pays européens montre que l'immigration récente reste bien moindre en France qu'au Royaume-Uni ou en Allemagne et que l'entrée pour le motif du travail y demeure plus marginale.

Le dernier chapitre fait le point sur les effets économiques de l'immigration. Les immigrés offrent une alternative à la faible mobilité géographique et professionnelle des travailleurs résidents. Les travaux portant sur la France montrent une absence d'impacts sur le taux de chômage et un effet parfois positif sur les salaires. Au sein de l'OCDE, hormis aux Etats-Unis et en Allemagne, les immigrants récents sont plus qualifiés que la moyenne de la population. Dès lors, l'immigration réduit le chômage *via* deux canaux : par leur éducation différente, les travailleurs immigrés possèdent des compétences complémentaires de celles des natifs, d'une part ; d'autre part, l'arrivée de chercheurs immigrés favorise l'innovation. L'immigration a un effet positif sur le PIB par tête liée principalement aux entrées pour motif familial, alors que les migrations pour motif de travail n'ont pas d'impact. L'important emploi des femmes migrantes dans les services à la personne favorise la participation au marché du travail des femmes natives. En France, la contribution des immigrés aux finances publiques est positive : ils utilisent plus les allocations familiales et l'assurance chômage, mais reçoivent moins de prestations de retraite et de santé.

Isabelle RABAUD

Université d'Orléans

Laboratoire d'économie d'Orléans (LÉO-CNRS)

**Bernard CALAS, Anthony GOREAU-PONCEAUD
et Sylvain RACAUD (dir.)**

Coexistence des mondes ruraux et des agricultures
Les Cahiers d'Outre-Mer, vol. 69, n° 273, 2016, 360 pages
Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux

Dans le contexte de mondialisation renouvelée depuis les années 1980, le monde paysan, les espaces ruraux et les agricultures des Suds ont connu des transformations qui ne sont guère homogènes dans leur forme. La revue de géographie *Cahiers d'Outre-Mer* consacre la première partie de son numéro sur la *Coexistence des mondes ruraux et des agricultures* à répondre à cette problématique. Dans les sept premières contributions, regroupées en deux sections *Dossier* et *Varia*, la notion de territoire est ainsi mobilisée comme une unité spatiale à l'intersection de plusieurs dimensions : socio-économique, culturelle, identitaire et politique. Tant au niveau théorique qu'analytique, les auteurs vont au-delà d'une perspective dichotomique et favorisent une approche qui encourage l'analyse des territoires dans leur complexité et leur complémentarité. Pour faire cela, le concept de coexistence est utilisé comme clé de lecture tout au long de la première partie.

Comme les diverses contributions le soulignent, les enjeux liés aux territoires à l'ère de la mondialisation sont multiples. Elles montrent que ceux-ci s'articulent à plusieurs échelles spatiales (locales, régionales, nationales et globales) et impliquent des acteurs de nature différente. À partir de la présentation de terrains divers situés en Amérique latine, en Afrique et en Asie du Sud-Est, les auteurs explorent la coexistence de l'urbain et du rural, du local et du global, du « moderne » et du « traditionnel » dans les systèmes d'activités, dans les mobilités des populations rurales, dans la recomposition des identités territoriales et, enfin, dans l'émergence de tensions relatives à la gestion des ressources naturelles.

Elles montrent que cette coexistence est possible grâce aux multiples réseaux de circularité qui unissent ressources, individus et territoires. Par exemple, la notion de « territoire multisitué », qui revient dans plusieurs articles, met en évidence comment les réseaux sociaux entre membres d'un groupe éparpillé géographiquement font en sorte que « la fragmentation apparente continue à faire territoire » (p. 64).

Elles montrent également que les dimensions identitaires et socio-culturelles sont aussi importantes que la dimension économique dans l'analyse des reconfigurations des territoires. Ces contributions ont donc le mérite de dépasser une approche purement économique dans l'analyse des stratégies d'adaptation, favorisant la prise en considération des aspects sociaux, culturels et identitaires qui lient les individus, les ménages et les collectivités au territoire. Les reconfigurations de ce dernier font que l'ensemble des relations et des identités que les acteurs locaux ont historiquement développés en relation avec

les ressources naturelles, notamment l'eau, la terre et les forêts s'adaptent, de même, avec différents degrés de conflictualité.

Enfin, elles montrent que le territoire est une composante incontournable de toute réflexion théorique et pratique sur le développement. C'est à ce niveau que se situe le débat entre la vision « dé-territorialisée » visant à la modernisation des territoires et de leurs populations au travers du productivisme et de la libéralisation des échanges, d'un part, et la vision plus territoriale orientée vers la construction d'un processus de développement durable, d'autre part.

Parmi ces questionnements sur les transformations rurales dans le contexte de la mondialisation, les auteurs ont bien fait ressortir la complexité de l'objet d'étude en l'analysant sous différents angles. Néanmoins, on peut regretter une déconstruction peu approfondie de l'idée de territoires comme espaces de coexistence de relations de pouvoirs et de domination, dans leurs formes historiquement constituées, mais également renouvelées ; et l'absence d'une lecture des différentes réactions politiques, incluant les formes de résistance, adoptées par les populations face à ces transformations.

Dans la deuxième partie de la revue, *Atlas de COM*, le territoire reste l'objet central des contributions. Toutefois, ce n'est plus une approche visant à analyser la coexistence, mais plutôt la marginalisation, des territoires dans le contexte de la mondialisation qui est mise en avant. Ceci permet aux auteurs d'analyser la question « des agricultures marginales et en marge dans les Outre-Mer » (p. 265). Plusieurs cas d'études sont présentés brièvement afin de comprendre le lien entre dimension spatiale et dimension sociale dans la production d'espaces en marge mais aussi pour envisager les potentialités de ces territoires. Cette deuxième partie est très riche et variée dans ses propos introductifs. Les mini-articles qui suivent permettent au lecteur de situer géographiquement les questions relevées de l'introduction et d'en comprendre les enjeux principaux. Cependant, ils ne permettent pas d'approfondir la complexité des facteurs qui déterminent la production de territoires en marge.

Fadia PANOSSETTI

Université Libre de Bruxelles (ULB)

Centre d'études de la coopération internationale et du développement (CECID)

Jonathan DURAND FOLCO

À Nous la ville. Traité de municipalisme
Montréal, Ecosociété, 2017, 197 pages

Après avoir rappelé les effets négatifs de la croissance économique actuelle dans les pays développés comme dans les pays en développement, l'auteur propose, pour la gauche, un nouveau paradigme : le municipalisme.

Jonathan Durand Folco analyse tout d'abord les effets négatifs de l'actuel mode de développement, qui se caractérise par l'apparition de « mégapoles » qui « engouffrent » les petites villes, les villages et les régions. Se trouvent ainsi rassemblés au sein de vastes espaces urbains, des quartiers branchés, des

banlieues étalées, des enclaves défavorisées, des zones rurales, sans oublier des centres commerciaux. Nombre d'aspects négatifs du développement, qui en résultent, sont soulignés par l'auteur, tels que les décalages socio-culturels au sein de la population et les limites écologiques de la croissance. À la double crise économique et écologique s'ajoute une « crise civilisationnelle ». Le système économique actuel exige toujours plus « d'énergie humaine » pour assurer son expansion, ce qui amène les États néolibéraux à prendre des mesures telles que, flexibiliser le marché du travail ou reculer l'âge de la retraite tout en favorisant le développement du capital humain. La dégradation des conditions de travail, résultant de l'obligation faite aux salariés de respecter des objectifs de performance est responsable de nombreux troubles chez les individus, comme le *burn out*, accompagné de « pathologies sociales » (déficit de l'attention ou troubles alimentaires).

Pour résoudre ces problèmes l'auteur propose de retenir le principe du « municipalisme », c'est-à-dire de gérer les communes, notamment les villes, en appliquant les principes de la gestion des communs. Le commun comprend trois éléments : bien ou ressource partagés, une communauté de participants, et un ensemble de règles et de normes sociales, définies collectivement, pour le gérer. Un commun peut apparaître dans tous les secteurs, le secteur primaire (agriculture), secondaire, tertiaire (gestion de services collaboratifs) ou quaternaire (culture soin, éducation, santé). Au niveau des communes et des villes, il s'agit, selon les termes de l'auteur, de « construire un véritable pouvoir social par la participation directe, inclusive et active des citoyens et citoyennes aux affaires publiques afin de favoriser l'appropriation collective des institutions, l'autogouvernement et la souveraineté populaire ».

Les concepts de commun et de municipalisme renvoient « à des principes communs de partage, d'accès, d'usage, de participation, de collaboration et d'autogestion ». Le passage à une société de postcroissance en serait facilité, c'est-à-dire à une société qui ne serait plus « obligée de croître, de se développer et d'innover sans cesse uniquement pour maintenir le *statu quo* et assurer sa reproduction », comme cela est le cas du système actuel.

Reprenant la vision de Murray Bookchin, l'auteur souligne que les expériences de municipalisme sont anciennes. C'est la cité grecque et, plus tard, dans les bourgs médiévaux, que les participants aux assemblées eurent conscience que leurs modes d'administration ne constituaient pas « une simple technique de gestion de la société », mais un « véritable mode de vie » et qu'il convenait de suivre des « principes éthiques et rationnels », conformes à leurs idéaux. L'auteur souligne à cet égard que si, du point de vue étymologique, la démocratie est le gouvernement (*kratos*) du peuple (*demos*), le terme « *demos* » ne correspond pas à la totalité des membres d'une communauté, mais au « *dème* » c'est-à-dire à une circonscription administrative athénienne. Les *dèmes* correspondaient à des quartiers ou à des villages regroupés pour former la cité (*polis*). Au niveau du *dème*, il s'agissait justement d'assurer, entre autres, l'autogestion des services locaux et de former les citoyens aux pratiques d'autogouvernement. À l'époque moderne, nombreuses ont été les expériences

du municipalisme, comme celle de la Commune de Paris en 1870, du confédéralisme kurde, des « mairies rebelles d'Espagne à l'époque contemporaine. Est abordé de façon plus spécifique, dans une dernière partie, la mise en œuvre du municipalisme en territoire québécois.

Selon l'auteur, il ne convient pas, pour apporter un remède à « l'État bureaucratique centralisé » de privatiser mais de développer la « communalisation des institutions publiques » et, notamment, des collectivités locales.

Jacques POIROT
Université de Lorraine

Mohamed Lamine BENDAOU et Stéphane CALLENS
Nouveaux systèmes de santé. Soins intégrés et réduction des inégalités de santé
London, ISTE Editions, 2017, 144 pages

La notion de soins intégrés abordée dans cet ouvrage est centrale pour la mise en œuvre de politiques de santé efficaces. La pertinence du sujet étudié par les auteurs place cet ouvrage parmi les lectures à conseiller aux praticiens de santé au Nord et au Sud et aux universitaires et spécialistes des systèmes de santé. Le texte est étayé par de nombreuses sources et des statistiques récentes.

L'ouvrage est organisé en deux parties. La première partie offre un panorama bienvenu des analyses portant sur les inégalités de santé, leurs causes et leur impact. Après avoir retracé les grandes tendances des inégalités de santé et souligné les erreurs théoriques des pères de l'analyse du bien-être social (chapitre 1), les auteurs proposent une étude plus approfondie des facteurs psychologiques et sociaux à l'origine des inégalités de santé (chapitre 2) : gradient social, lieu de vie, hiérarchisation sociale, etc. Ils rappellent les grands résultats des approches sur les inégalités de santé : les conditions socio-économiques ont un rôle plus important que l'offre médicale dans les indicateurs de santé publique ; les disparités géographiques influencent les inégalités de santé ; les mécanismes psychosociaux constituent également des déterminants non négligeables de la santé. La prise en compte des comportements à risque fait l'objet de développements utiles qui rappellent, en particulier, la non-linéarité des comportements en la matière et l'importance de la perception du risque, par essence subjective. L'approche psychosociale met en évidence que de nombreux comportements à risque sont fondés sur la représentation des faits par les individus plutôt que sur les faits eux-mêmes. La prise en compte de l'optimisme comme vecteur à la fois de bien-être et de biais cognitif dans la perception des risques est un élément important de l'analyse des comportements sociaux face à la santé. L'enquête réalisée par les auteurs dans les Hauts-de-France offre des résultats intéressants sur les comportements à risque expliquant les inégalités de santé. À titre d'exemple, les agriculteurs sont relativement mal informés des risques liés à l'usage des produits phytosanitaires dans leur exploitation et sont relativement négligents vis-à-vis de la maladie. Dans un autre domaine, il existe un biais d'optimisme consistant à minimiser le

risque de contracter la légionellose chez les individus à faible revenu : les inégalités économiques sont, dans cet exemple, à l'origine d'un biais d'optimisme qui pourrait conduire à être négligent dans les mesures préventives. Au total, le biais d'optimisme peut s'expliquer par des déterminants économiques (faiblesse des ressources financières) et des facteurs psychologiques (la perception de la réalité est variable d'un individu à l'autre), entraînant alors des comportements à risque (faible protection contre les dangers des produits phytosanitaires ou de la légionellose). Les contraintes économiques (difficultés de rentabilité des exploitations agricoles) contribuent à renforcer la prise de risque.

La comparaison que les auteurs proposent avec le Maroc est pertinente car toutes les sociétés présentent des similitudes vis-à-vis des déterminants de l'état de santé et sont exposées à des risques environnementaux dont l'impact sur la santé est avéré. Or le Maroc est caractérisé par une dégradation de l'environnement qui constitue une menace importante sur la santé publique.

Le chapitre 3 met en relation les différentes inégalités (santé, formation, richesse) pour souligner les causalités croisées entre celles-ci. Cette analyse permet de revenir sur la grande initiative d'Alma Ata qui, en 1978, proposa une promotion de la santé par les agents communautaires, les soins primaires et la décentralisation. La typologie des systèmes de santé au regard d'Alma Ata et des Objectifs du développement durable est édifiante et éclairante. Il est très justement souligné que les pays africains sont aujourd'hui peu alignés sur ce modèle, alors que leurs gouvernements avaient pris une part active dans la formulation de ce cadre. Les ravages de l'épidémie d'Ebola dans certains pays comme la Guinée illustrent que la qualité des systèmes de santé reste un levier majeur de la santé. Ils mettent également en évidence les limites d'un modèle d'Alma Ata non accompagné d'une réelle promotion du personnel de santé, dont l'exposition aux maladies est élevée en l'absence de bonnes qualifications et de conditions d'exercice satisfaisantes. À cet égard, les auteurs ont raison d'insister sur l'insuffisance criante de moyens dédiés aux ressources humaines de santé dans les pays en développement. On peut ajouter que la déclaration d'Astana de 2018 (quarante ans après Alma Ata)¹ réaffirme cet aspect. Le chapitre 3 s'achève par une mise en perspective théorique des grands modèles internationaux de santé autour des contributions majeures de John Rawls et Amartya Sen.

La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée à la recherche des « architectures durables et équitables des systèmes de santé » et présente des réflexions stimulantes sur les modèles innovants. Le chapitre 4 étudie les transformations des systèmes de santé et aborde en particulier les conditions d'une soutenabilité de ces systèmes dans ce contexte évolutif. Les considérations éthiques sont centrales et les limites des « bonnes idées » telle que la décentralisation sont soulignées, telle que la nécessité de gérer les risques à une échelle plus large que

¹ Déclaration d'Astana, Global conference on primary health care, Astana, Kazakhstan, 25-26 octobre 2018.

les régions et les agglomérations. Le chapitre 5 s'interroge sur les modalités d'intégration de l'innovation dans les systèmes de santé. Les auteurs insistent sur le fait que l'innovation, souvent confondue avec le progrès technique, peut aussi être sociale, comme l'illustre le domaine de la santé. Ils affirment que la littérature scientifique est unanime sur l'utilité de l'innovation dans l'amélioration de la santé, ce qui aurait mérité une démonstration au regard des travaux critiques sur les effets pervers de certaines innovations, dans la tradition radicale d'Ivan Illich. Pour autant, les auteurs ne considèrent pas que toute innovation est cohérente avec le système de santé. Ainsi, la France dispose d'avantages en termes d'innovation pour la phase d'exploration mais souffre de faiblesses relatives à la phase d'exploitation. L'organisation du système d'innovation peut donc être faillible et ne pas déboucher sur les innovations de santé directement utiles. De même, la théorie de la croissance endogène éclaire bien les enjeux de l'innovation dans le domaine de la santé mais celui-ci présente des spécificités (temps long nécessaire au développement des innovations) qui rendent indispensable un financement de très long terme alors que les investisseurs privilégient le court terme dans un contexte d'asymétries d'information. En conséquence, la conciliation de l'utilité économique et de l'utilité sociale n'est pas garantie. Les auteurs abordent alors la place que pourrait occuper la responsabilité sociale d'entreprise (RSE) dans les stratégies des firmes de la santé, en soulignant les controverses scientifiques sur les liens entre RSE et performance économique et en insistant sur la place potentielle des acteurs publics dans la promotion de la RSE afin de rééquilibrer les objectifs entre utilité sociale et profits à court terme. Le chapitre 6 achève cet ouvrage par une analyse des réseaux de soins. Ces derniers sont apparus pour offrir aux patients des réponses de coordination dans le processus d'accompagnement des soins. Ils apportent une contribution importante à la demande d'information des patients, mais aussi à leurs besoins de suivi, d'accompagnement et de non-isolément. Les auteurs présentent les apports des différentes théories économiques dans l'analyse des réseaux de soins. La théorie de l'agence les étudie en mettant l'accent sur les moyens de limiter les comportements opportunistes mais elle oublie la relation de coopération collective qui existe pourtant entre les différents acteurs de réseaux. L'économie des conventions propose cette analyse du collectif dans les accords entre les acteurs. La confiance et la motivation jouent un rôle essentiel et les stratégies opportunistes ne sont qu'une modalité possible parmi d'autres. La théorie évolutionniste qui semble être privilégiée par les auteurs part également de la confiance comme élément de base des réseaux. Les interactions entre les agents des réseaux sont source d'apprentissage, de partage d'informations et de savoir. La conclusion de l'ouvrage met en perspective les différents chapitres à travers un schéma des inconvénients respectifs des différents systèmes de santé par rapport à des attentes légitimes telles que la qualité des soins, l'extension des populations garanties, la maîtrise des coûts et la réduction des files d'attente. Les systèmes beveridgiens favorisent les files d'attente, le modèle bismarckien rend complexes la gouvernance et la maîtrise des coûts, le cadre d'Alma Ata ne

garantit pas la qualité et la réactivité. Face à de telles limites, les auteurs réaffirment l'intérêt d'un modèle de soins intégrés dans tous les cas, le seul à même, selon eux, de remplir les Objectifs de développement durable.

Au total, cet ouvrage stimulant constitue une précieuse synthèse réflexive des pistes offertes par les soins intégrés en vue de réduire les inégalités de santé, tant dans les pays riches qu'en développement.

Bruno BOIDIN

Université de Lille

Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques
(CLERSE-CNRS)